

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV

## Obligations Monde Flexible

FRO014010X76

29/05/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup> -

Obligations internationales flexibles



|                        |           |
|------------------------|-----------|
| ▶ Actif net du fonds   | 664,99 M€ |
| ▶ Actif net de la part | 0,27 M€   |
| ▶ Valeur liquidative   | 100,64 €  |

|  | Fonds | Indice |
|--|-------|--------|
| ▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup> | -     | -      |



### ▶ Gérants



Karine Petitjean



Alban Tourrade



Antoine Chopinaud

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



### ▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>



### ▶ Durée de placement recommandée

3 ans



### ▶ SFDR<sup>(3)</sup> Article 8

|                               | Fonds | Univers |
|-------------------------------|-------|---------|
| ▶ Notation ESG <sup>(3)</sup> | 6,51  | -       |
| ▶ Couverture note ESG         | -     | -       |

### Orientation de gestion

Le FCP vise, sans se comparer à un indice de référence, la recherche d'une performance sur une durée de placement recommandée de 3 ans. Il investit sur les marchés de taux internationaux, en privilégiant, en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, des actifs décotés sur ces marchés, via une gestion dite « value ».

### Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**01/09/2025**

Date de lancement de la part  
**01/12/2025**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Obligations et autres titres de créances internationaux**

Affectation du résultat  
**Capitalisation**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**OFIEAYE FP**

Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

Frais de gestion maximum TTC  
**1,10%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

-

Indice de référence

-

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

29/05/2026



Structure du  
portefeuille

## ► Répartition sectorielle<sup>(4)\*</sup>

| En %                               | Fonds |
|------------------------------------|-------|
| Banques                            | 27,9  |
| Consommation cyclique              | 11,0  |
| Consommation Non cyclique          | 9,0   |
| Services aux collectivités         | 8,4   |
| Communications                     | 8,0   |
| Assurance                          | 6,6   |
| Autres financières                 | 5,7   |
| Transport                          | 4,1   |
| Biens d'équipement                 | 3,5   |
| Matériaux de base                  | 2,7   |
| Gouvernement quasi-souverain       | 2,6   |
| Autres industries                  | 1,5   |
| Technologie                        | 1,5   |
| Gouvernement souverain et assimilé | 0,9   |
| Immobilier                         | 0,9   |
| Energie                            | 0,9   |
| OPC                                | 1,7   |
| Dispo/Liquidités investies         | 3,1   |

## ► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit

| En % | Fonds |
|------|-------|
| AAA  | -     |
| AA   | 2,0   |
| A    | 11,0  |
| BBB  | 31,7  |
| BB   | 38,1  |
| B    | 16,5  |
| CCC  | 0,7   |
| CC   | -     |
| C    | -     |
| D    | -     |
| NR   | -     |

- Risqué ↑  
↓ + Risqué

## ► Répartition géographique

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| France                     | 16,7  |
| Italie                     | 11,1  |
| Espagne                    | 10,6  |
| Allemagne                  | 9,2   |
| Etats-Unis                 | 9,1   |
| Royaume-Uni                | 8,5   |
| Pays-Bas                   | 4,0   |
| Suède                      | 3,1   |
| Belgique                   | 2,9   |
| Suisse                     | 2,6   |
| Autriche                   | 2,6   |
| Autres Pays                | 14,8  |
| OPC                        | 1,7   |
| Dispo/Liquidités investies | 3,1   |

## ► Répartition par devise (hors OPC)

| En % | Fonds |
|------|-------|
| EUR  | 99,7  |
| USD  | 0,1   |
| GBP  | 0,1   |

## ► Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Nombre d'émetteurs       | 204    |
| Notation moyenne         | BB+    |
| Maturité moyenne         | 4,27   |
| Spread moyen             | 178,22 |
| Sensibilité crédit       | 3,83   |
| Sensibilité taux         | 4,09   |
| Rendement au pire (%)    | 4,89   |
| Rendement à maturité (%) | 5,19   |
| Exposition CDS (%)       | -10,26 |

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. \*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières.

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

29/05/2026



Structure du  
portefeuille






## ▶ Répartition par rang de subordination

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| Senior preferred unsecured | 29,8  |
| Senior secured             | 18,6  |
| Subordonnée corporate      | 18,6  |
| Subordonnée T2             | 13,4  |
| Subordonnée T1             | 11,6  |
| Senior non-preferred       | 2,2   |
| Autres                     | 1,0   |
| OPC                        | 1,7   |
| Dispo/Liquidités investies | 3,1   |

## ▶ Répartition par maturité

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| +15 ans                    | 0,3   |
| 10-15 ans                  | 0,6   |
| 7-10 ans                   | 10,8  |
| 5-7 ans                    | 22,8  |
| 3-5 ans                    | 26,2  |
| 1-3 ans                    | 26,8  |
| -1 an                      | 7,6   |
| OPC                        | 1,7   |
| Dispo/Liquidités investies | 3,1   |

## ▶ Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

| En %  |                       |     |
|---|-----------------------|-----|
|  IT | Intesa Sanpaolo Spa   | 1,8 |
|  ES | Banco Santander Sa    | 1,4 |
|  FR | Bpce Sa               | 1,4 |
|  GB | Barclays Plc          | 1,2 |
|  LU | Cpi Property Group Sa | 1,1 |

## ▶ Répartition par type d'émetteur\*

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| Corporate                  | 51,5  |
| Financial                  | 40,2  |
| Government                 | 3,5   |
| OPC                        | 1,7   |
| Dispo/Liquidités investies | 3,1   |

## ▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

| En %  |   |     |
|---|---|-----|
|   | Ofi Invest Euro High Yield Part Ic<br>OPC                               | 1,8 |
|  SE | Samhallsbyggnadsbolaget I Norden H 1.125 26/09/29<br>Autres financières | 1,0 |
|  CH | Ubs Group Ag Perp 31/12/79<br>Banques                                   | 1,0 |
|  ES | Banco De Credito Social Cooperativ 13/10/37<br>Banques                  | 1,0 |
|  DE | Commerzbank Ag Perp 31/12/79<br>Banques                                 | 0,8 |

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.\*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

29/05/2026



## ► Commentaire de gestion

Le crédit européen a traversé un mois de mai toujours influencé par la guerre en Iran et les fluctuations des prix du pétrole, mais avec une volatilité bien inférieure aux précédents mois. Si les banques centrales n'ont pas acté de changement de taux directeur à ce stade, les marchés anticipent de nouvelles hausses, en Europe comme aux Etats Unis d'ici la fin de l'année, dans un contexte où la réouverture du détroit d'Hormuz est toujours en suspens.

Alors que les craintes d'un impact durable sur l'inflation et un ralentissement de la croissance continuent de peser sur le marché des taux, les primes de risques ont elles oscillé dans une fourchette beaucoup plus limitée pour finir le mois proche des points bas de l'années.

Les marchés du crédit ont entamé le mois avec une forte compression des primes de risques, portés par l'optimisme lié à un cessez-le-feu. Dans l'ensemble les primes de risques sont peu ou prou revenues à leur niveau d'avant-guerre, avec une surperformance notamment des subordonnées financières.

Ces performances et la fin de la période de publication a ouvert la fenêtre du marché primaire avec des volumes d'émissions très élevées, avec des semaines à plus de 50 milliards d'émissions sur le marché euro. Dans l'ensemble, on note peu de prime à l'émission et des demandes relativement élevées, hormis sur des émetteurs plus rares.

Au sein du portefeuille, nous avons principalement ajusté la duration au gré de la volatilité sur le marché des taux, avec un duration oscillant entre 4.75 et 4 années. Sur les lignes investies, plusieurs arbitrages ont été réalisés sur de lignes comme Ball, Pireaus, Nationwide ou Munre pour faire de la place face des primaires comme UGI, SEB, Société générale ou BNP Cardif.

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

29/05/2026

## ► Caractéristiques additionnelles

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Date de création du fonds       | 19/09/2008   |
| Principaux risques              | L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> . |
| Date dernier détachement        | -  |
| Montant net dernier détachement | -  |
| Commissaires aux comptes        | PwC  |
| Devise                          | EUR (€)  |
| Limite de souscription          | 12:00  |
| Limite de rachat                | 12:00  |
| Règlement                       | J+1  |
| Investissement min. initial     | Néant  |
| Investissement min. ultérieur   | Néant  |
| Libellé de la SICAV             | -  |
| Libellé du compartiment         | -  |
| Valorisateur                    | Caceis Fund Administration   |
| Dépositaire                     | Caceis   |

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

29/05/2026

Glossaire

|                    |   |                       |   |                       |   |
|--------------------|---|-----------------------|---|-----------------------|---|
| ALPHA              | L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.   | BETA                  | Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.   | DÉLAI DE RECOURVEMENT | Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.   |
| SPREAD MOYEN       | Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.  | SRI                   | Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.   | SRRI                  | Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». |
| SENSIBILITÉ CRÉDIT | La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.   | SENSIBILITÉ TAUX      | La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.  | SFDR                  | La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.  |
| RATING MOYEN       | Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.   | RATIO D'INFORMATION   | Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.   | RATIO DE SHARPE       | Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.   |
| DURATION           | La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.  | ÉTOILES SIX FINANCIAL | La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus. | PERTE MAXIMALE        | La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.   |
| TRACKING ERROR     | L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence. | VOLATILITE            | La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.   |                       |   |

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

29/05/2026

## ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.